

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Secrétariat général. 16.11.2010

Le site internet du pouvoir judiciaire de la République et canton de Genève fait peau neuve

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en ligne du nouveau site internet du Pouvoir judiciaire de la République et canton de Genève, ce mardi 16 novembre 2010, à l'adresse suivante :

<http://www.ge.ch/justice>

Initiée en juin 2009, cette remise à neuf est issue d'une réflexion visant notamment à faciliter l'accès à la justice genevoise et permettre à tout un chacun de comprendre le fonctionnement de l'institution dans ses aspects généraux.

Pour ce faire, l'ergonomie du site du pouvoir judiciaire a été repensée afin de rendre cet outil convivial et intuitif. Des innovations telles qu'un lexique judiciaire, une rubrique "questions-réponses" ou encore une partie didactique appelée "comprendre la justice", ont par ailleurs été incluses dans le nouveau site.

Informé des grands changements induits par l'introduction des nouveaux codes de procédure le 1^{er} janvier 2011 était également un des objectifs de ce projet. A cet effet, une rubrique "réforme judiciaire 2011" a été créée dans le but d'expliquer les modifications à venir.

Ce travail de longue haleine a été mené à bien par le Groupe projet refonte du site internet. De nombreux membres des juridictions et services du pouvoir judiciaire ont également été mobilisés afin de rendre possible cette restructuration.

L'Ordre des Avocats a aussi eu son rôle à jouer dans la remise à neuf du site internet. Ses membres avaient en effet répondu massivement à l'enquête de satisfaction que nous avons menée lors de l'analyse des besoins du nouveau site.

Nous vous invitons chaleureusement à nous faire part de vos éventuelles remarques et questions et vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.